



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des soumissions
Procurement & Contracting Services
c/o Commissionaires, F Division
6101 Dewdney Ave
Regina, SK S4P 3K7

Fax No. - No de FAX:
(306) 780-5232

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Title – Sujet: Véhicules utilitaires tout-terrain		Date 28 mars 2018	
Solicitation No. – N° de l'invitation M5000-18-4928/B – PW-18-00818690		Amendment No. – N° de la modification 002	
Client Reference No. - No. De Référence du Client 201804928			
Solicitation Closes – L'invitation prend fin			
At /à :	14 :00	CST (Central Standard Time) HNC (Heure Normale du Centre)	
On / le :	04 avril 2018		
Incoterms 2010 "DDP Delivered Duty Paid" See herein — Voir aux présentes	GST – TPS See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes	
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes			
Instructions See herein — Voir aux présentes			
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Tania Sentes, Agente des acquisitions			
Telephone No. – No. de téléphone 639-625-3463		Facsimile No. – No. de télécopieur 306-780-5232	

Delivery Required – Livraison exigée	Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission; et
- modifier l'invitation en conséquence, le cas échéant.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 12 : Spécification H, dimension 5. Garde au sol. Veuillez clarifier ce que vous entendez par « garde au sol ». Est-ce la distance entre la partie inférieure du cadre du véhicule et le sol, ou la distance entre la partie inférieure de l'essieu et le sol?

Réponse 12 : La garde au sol correspond à « la distance minimale entre la partie inférieure de la carrosserie du véhicule (le châssis) et la route ».

Question 13 : Spécification K, Intérieur/Cabine 1. Sièges-baquets doubles (exigence minimale). Est-ce que la GRC accepterait une banquette double?

Réponse 13 : Oui

Question 14 : Spécification L, Extérieur/Cabine, Ligne 1- Châssis avec cadre de protection (ROPS) et toit en acier. Est-ce que la GRC accepterait un cadre de protection (ROPS) certifié, muni de traverses supérieures en acier épais renforcé, avec toit en poly noir?

Réponse 14 : Oui, un cadre de protection (ROPS) « certifié » avec renforcement en acier du toit en poly serait acceptable. La spécification a été modifiée en fonction de ce changement.

MODIFICATIONS À L'INVITATION

1) A la page quatorze (14) Annexe A, Besoin,

SUPPRIMER: au complet

INSÉRER:

ANNEXE « A »

BESOIN

Fournir, livrer et fournir l'entretien nécessaire pour trois (3) nouveaux (année-modèle la plus récente du fabricant toujours en production) véhicules utilitaires tout-terrain (VUTT), à livrer à Regina, en Saskatchewan, conformément aux spécifications énoncées dans la demande de propositions.

Les spécifications suivantes doivent être remplies

- Être neuf, du modèle le plus récent offert par le constructeur à la clôture des soumissions.
- Être conforme aux lois, règlements et normes industrielles applicables à la fabrication, à la sécurité, au bruit et à la pollution en vigueur au Canada au moment de la fabrication



- Il doit être fabriqué de telle sorte que la capacité de ses systèmes et de ses pièces n'excède pas la capacité nominale inscrite dans les brochures de produit ou de pièces, ou être accompagné d'une preuve de conformité

A. Moteur

1. Moteur à essence à 4 temps refroidi par liquide (exigence minimale)
2. Cylindrée : 560 cm³ (minimum) à 1 000 cm³ (maximum)
3. Démarreur électrique
4. Injection de carburant
5. Transmission automatique incluant haute et basse vitesse, neutre, marche arrière et choix entre 2RM et 4RM (minimum)

B. Circuit électrique

1. Alternateur de 40 A
2. Chargeur de 12 V, 1 amp minimum, permettant une charge par étapes et rapide et offrant une protection contre les surtensions, les court-circuits et les surcharges et une protection thermique. Un (1) par véhicule.

C. Transmission

1. Vitesse maximale de 40 km/h
2. Rapports de boîte de vitesses : vitesse supérieure/vitesse inférieure, marche arrière, point mort (exigence minimale)
3. Freins hydrauliques à disques à l'arrière et à l'avant (exigence minimale)

D. Suspension

1. Indépendante à jambes de force Macpherson, et direction avant (exigence minimale)
2. Suspension arrière indépendante à ressorts hélicoïdaux - minimum
3. Volant direction assistée (pas de pédales ou de commandes manuelles)
4. Suspension tous usages à rendement élevé

E. Pneus

Tous usages à rendement élevé pneus pour gazon ou surface dure - taille des pneus standard sur la plupart des modèles actuels

F. Freins

1. Frein mécanique / Frein d'urgence (à tambours ou à disques)
2. Freins hydrauliques à tambours ou à disques à l'arrière et à l'avant

G. Circuit d'alimentation en carburant

1. Pompe à carburant électrique (exigence minimale)

H. Dimensions

1. Longueur de 114 po (exigence minimale)
2. Largeur de 58 po (exigence minimale)
3. Hauteur de 72 po à 79 po
4. Empattement de 75 po (exigence minimale)
5. Garde au sol de 10 po (exigence minimale)
6. Réservoir à carburant de 30 L (exigence minimale)

I. Caisse

1. Caisse doit être en acier ou renforcée avec de l'acier
2. Capacité de la caisse : 750 lb minimum
3. Caisse à actionnement mécanique
4. Hayon à verrouillage rapide



5. Barre d'attelage arrière
6. Timon

J. Instruments

1. Panneau d'instrumentation standard du fabricant obligatoire

K. Intérieur/Cabine

1. Sièges-baquets doubles (exigence minimale)
2. Ceintures de sécurité à trois points de retenue – minimum

L. Extérieur/Cabine

1. Châssis avec cadre de protection (ROPS) avec toit rigide
2. Ensemble d'éclairage de luxe (y compris clignotant et feu de freinage) (exigence minimale)
3. Ensemble de rétroviseurs latéraux
4. Pare-brise en verre amovible ou basculant vers l'extérieur
5. Un essuie-glace
6. Alarme de recul
7. Klaxon
8. Plancher : Revêtement de sol industriel
9. Pare-broussailles – pare-broussailles à l'avant et à l'arrière pour protéger les feux et les phares (exigence minimale)
10. Parechoc avant et parechoc arrière

M. Éléments supplémentaires

1. **Expédition/mise en caisse** : Entièrement assemblé avant la livraison.
2. **Manuels** : Deux (2) Manuel de l'utilisateur, manuel de l'entretien et des pièces et un (1) manuel de la garantie, copie papier ou disque compact. Tous les manuels doivent être fournis en anglais.
3. **Clés**: au moins deux (2) jeux de clés
4. **NVIS** : Les documents de description du véhicule neuf doivent être remis à la livraison de l'équipement
5. **Plaque signalétique** : Chaque véhicule doit avoir une plaque d'identification marquée de façon permanente et dans un endroit bien en vue et protégé et qui contient les renseignements suivants : fabricant, modèle, année de modèle, numéro de série, poids nominal brut du véhicule (PNBV) et numéro de contrat.
6. **Garantie** : La période de garantie sera de soixante (12) mois suivant la livraison et l'acceptation du véhicule ou la durée de la garantie courante de l'entrepreneur ou du fabricant, selon la période la plus longue. Tous les coûts des travaux liés à la garantie doivent être inclus dans le prix; l'entretien non relatif à la garantie ainsi que le service après-vente doivent être facturés séparément.
7. **Entretien** : Les travaux d'entretien courant et sous garantie doivent être exécutés par un représentant autorisé, dans un rayon de 100 km de l'adresse de livraison. Le représentant autorisé doit commencer les travaux de réparation dans les 24 heures suivant l'appel de service dans un centre de réparation. Le représentant autorisé doit pouvoir se procurer rapidement les pièces d'entretien et de réparation courantes et toutes les pièces qui ne sont pas couramment disponibles auprès d'un concessionnaire de pièces autorisé



2) A la page dix-sept (17) Annexe C, Critères techniques obligatoires,

SUPPRIMER: au complet

INSÉRER:

ANNEXE C

Critères techniques obligatoires

Les soumissionnaires devront indiquer s'ils respectent ou non les critères obligatoires. Ils doivent aussi faire parvenir **deux (2) copies des documents suffisamment détaillés sur la marque et le modèle proposés afin de bien démontrer en quoi ils sont conformes aux exigences** et indiquer la page des documents où l'exigence est mentionnée.

Si les exigences ne sont pas énumérées dans les documents détaillés, les soumissionnaires doivent fournir la documentation nécessaire afin de démontrer en quoi le véhicule offert est conforme aux exigences.

Lorsque le poids, les mesures ou autres caractéristiques sont indiqués de façon approximative (maximum ou minimum), le soumissionnaire doit indiquer les chiffres du fabricant.

La Gendarmerie royale du Canada n'est pas tenue de demander des précisions quant aux soumissions ou à la documentation technique fournie.

À des fins d'évaluation, veuillez indiquer le fabricant, le modèle et l'année du véhicule offert pour l'évaluation.

Fabricant : _____, **Modèle :** _____, **Année** _____

Toute proposition qui ne satisfait pas aux critères suivants sera jugée non conforme et par conséquent, ne sera pas prise en considération.

Le véhicules utilitaires tout-terrain doit satisfaire aux critères suivants :

Art.	Critère	Conformité		Commentaires et renvois
		Oui	Non	
	Être neuf, du modèle le plus récent offert par le constructeur à la clôture des soumissions.			
A.	Moteur			
1.	Moteur à essence à 4 temps refroidi par liquide (exigence minimale)			
2.	Cylindrée : 560 cm ³ (minimum) à 1 000 cm ³ (maximum)			
3.	Démarrateur électrique			
4.	Injection de carburant			
5.	Transmission automatique incluant haute et basse vitesse, neutre, marche arrière et choix entre 2RM et 4RM (minimum)			



B.	Circuit électrique			
1.	Alternateur de 40 A			
2.	Chargeur de 12 V, 1 amp minimum, permettant une charge par étapes et rapide et offrant une protection contre les surtensions, les court-circuits et les surcharges et une protection thermique. Un (1) par véhicule.			
C	Transmission			
1.	Vitesse maximale de 40 km/h			
2.	Rapports de boîte de vitesses : vitesse supérieure/vitesse inférieure, marche arrière, point mort (exigence minimale)			
3.	Quatre (4) roues motrices avec différentiel arrière verrouillable			
D.	Suspension			
1.	Indépendante à jambes de force Macpherson, et direction avant (exigence minimale)			
2.	Suspension arrière indépendante à ressorts hélicoïdaux - minimum			
3.	Volant direction assistée (pas de pédales ou de commandes manuelles)			
4.	Suspension tous usages à rendement élevé			
E.	Pneus			
1.	Tous usages à rendement élevé pneus pour gazon ou surface dure - taille des pneus standard sur la plupart des modèles actuels			
F.	Freins			
1.	Frein mécanique / Frein d'urgence (à tambours ou à disques)			
2.	Freins hydrauliques à tambours ou à disques à l'arrière et à l'avant			
G.	Circuit d'alimentation en carburant			
1.	Pompe à carburant électrique (exigence minimale)			
H.	Dimensions			



1.	Longueur de 114 po (exigence minimale)			
2.	Largeur de 58 po (exigence minimale)			
3.	Hauteur de 72 po à 79 po			
4.	Empattement de 75 po (exigence minimale)			
5.	Garde au sol de 10 po (exigence minimale)			
6.	Réservoir à carburant de 30 L (exigence minimale)			
I.	Caisse			
1.	Caisse doit être en acier ou renforcée avec de l'acier			
2.	Capacité de la caisse : 750 lb minimum			
3.	Caisse à actionnement mécanique			
4.	Hayon à verrouillage rapide			
5.	Barre d'attelage arrière			
6.	Timon			
J.	Instruments			
1.	Panneau d'instrumentation standard du fabricant obligatoire			
K.	Intérieur/Cabine			
1.	Sièges-baquets doubles (exigence minimale)			
2.	Ceintures de sécurité à trois points de retenue – minimum			
L.	Extérieur/Cabine			
1.	Châssis avec cadre de protection (ROPS) avec toit rigide			
2.	Ensemble d'éclairage de luxe (y compris clignotant et feu de freinage) (exigence minimale)			
3.	Ensemble de rétroviseurs latéraux			
4.	Pare-brise en verre amovible ou basculant vers l'extérieur			
5.	Un essuie-glace			
6.	Alarme de recul			
7.	Klaxon			
8.	Plancher : Revêtement de sol industriel			
9.	Pare-broussailles – pare-broussailles à l'avant et à l'arrière pour protéger les feux et les phares (exigence minimale)			
10.	Parechoc avant et parechoc arrière			



M.	Éléments supplémentaires			
1.	Expédition/mise en caisse : Entièrement assemblé avant la livraison.			
2.	Manuels : Deux (2) Manuel de l'utilisateur, manuel de l'entretien et des pièces et un (1) manuel de la garantie, copie papier ou disque compact. Tous les manuels doivent être fournis en anglais.			
3.	Clés: au moins deux (2) jeux de clés			
4.	NVIS : Les documents de description du véhicule neuf doivent être remis à la livraison de l'équipement			
5.	Plaque signalétique : Chaque véhicule doit avoir une plaque d'identification marquée de façon permanente et dans un endroit bien en vue et protégé et qui contient les renseignements suivants : fabricant, modèle, année de modèle, numéro de série, poids nominal brut du véhicule (PNBV) et numéro de contrat.			
6.	Entretien Les travaux d'entretien courant et sous garantie doivent être exécutés par un représentant autorisé, dans un rayon de 100 km de l'adresse de livraison. Le représentant autorisé doit commencer les travaux de réparation dans les 24 heures suivant l'appel de service dans un centre de réparation. Le représentant autorisé doit pouvoir se procurer rapidement les pièces d'entretien et de réparation courantes et toutes les pièces qui ne sont pas couramment disponibles auprès d'un concessionnaire de pièces autorisé Le soumissionnaire doit fournir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du concessionnaire autorisé et/ou de l'agent, afin d'assurer un service après-vente, un entretien, des réparations sous garantie et la fourniture de pièces de rechange pour le camion offert.			Distance entre l'adresse de livraison et l'adresse du concessionnaire ou représentant autorisé : _____ km Nom : _____ Adresse : _____ _____ _____ Téléphone : _____ _____

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE MEURENT INCHANGÉES